



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/47/671
S/24814
16 novembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Points 69 et 97 de l'ordre du jour
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS
DE L'HOMME

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-septième année

Lettre datée du 16 novembre 1992, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre du Ministre des affaires étrangères de la République d'Albanie, Son Excellence M. Alfred Serreqi (voir annexe), relative aux événements tragiques récemment survenus en Macédoine.

Je vous serais très reconnaissant de faire diffuser la présente lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 69 et 97 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Thanas SHKURTI

ANNEXE

Lettre datée du 14 novembre 1992, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de la République d'Albanie

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour vous faire part de ma profonde inquiétude devant les événements survenus récemment sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, plus précisément en Macédoine. Comme vous le savez peut-être, cette ancienne république yougoslave compte un nombre considérable d'habitants albanais, qui constituent 40 % de la population totale. Le Gouvernement de la République d'Albanie, lors de réunions bilatérales et dans les instances internationales, a toujours émis des réserves sur la manière dont la population albanaise est traitée en Macédoine. Les événements récents, par leur gravité, font naître plus d'inquiétude encore. Les heurts violents qui se sont produits la semaine dernière ont fait 4 morts et 30 blessés, et donné lieu à plus de 80 arrestations. Ces chiffres disent assez que l'affrontement a été grave, et mérite d'être examiné attentivement par la communauté internationale.

Les responsables politiques albanais de Macédoine ont fait preuve de tolérance et de maturité en exhortant le peuple à ne pas se départir de son calme et à ne pas se laisser entraîner par les provocations policières et les autres forces politiques qui cherchent à déclencher un nouveau conflit sanglant.

Le Gouvernement de la République d'Albanie, soucieux d'agir de manière constructive pour éviter que le conflit ne s'étende à d'autres parties de l'ex-Yougoslavie, est souvent entré en rapport avec les autorités de Shkup (Skopje), leur accordant donc par avance le statut d'un véritable partenaire dans la négociation. A toutes ces réunions, tenues à divers niveaux, nous avons exposé très clairement la position de la République d'Albanie vis-à-vis de la Macédoine et souligné que, pour nous, la reconnaissance de l'intégrité territoriale de la Macédoine à l'intérieur de ses frontières existantes constitue un facteur de stabilité pour l'ensemble de la région. Mais nous avons aussi maintenu que les droits légitimes de la population albanaise de Macédoine doivent pouvoir s'exercer. Nous avons à cet égard trouvé un accord de jure auprès de la partie macédonienne. Mais les événements récents rendent suspect le sérieux des engagements pris par la partie macédonienne. Les délégations de la République d'Albanie ont fait part dans diverses instances internationales de la préoccupation de l'opinion publique albanaise, en déclarant sans équivoque que le développement de nos relations bilatérales dépendra pour beaucoup de la définition du statut des Albanais dans ce pays.

Face à une réalité nouvelle, et sans oublier que cette république n'est pas encore reconnue, j'estime raisonnable de vous adresser la présente lettre pour vous faire part de la préoccupation que cette situation cause au peuple albanais et à son gouvernement. A cet égard, je vous serais reconnaissant d'user de votre influence, en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour faire placer cette région sous observation internationale afin d'éviter que le sang ne coule à nouveau. Je saisis cette

/...

occasion pour souligner que le Gouvernement de la République d'Albanie est prêt à appuyer toute action visant à maintenir la paix dans cette région et à apporter son concours à cette fin.

(Signé) Alfred SERREQI
